

**STAGIAIRES POSTDOCTORAUX INTERNATIONAUX**

Ce formulaire doit être rempli par l'hôte et l'administrateur de la faculté, puis envoyé au Cabinet des études supérieures et postdoctorales à [postdoc@uOttawa.ca](mailto:postdoc@uOttawa.ca) accompagné de tous les documents requis.

**DÉFINITIONS**

**Stagiaire postdoctoral international** : L'Université d'Ottawa considère comme stagiaire postdoctoral international tout stagiaire postdoctoral qui n'est pas citoyen canadien ou résident permanent.

**Ressortissant étranger** : L'Université d'Ottawa considère comme ressortissant étranger tout individu qui n'est pas citoyen canadien ou résident permanent.

**Hôte** : Le département, la faculté ou la personne qui invite le stagiaire à l'Université d'Ottawa.

A. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DU STAGIAIRE	
1. NUMÉRO DE PASSEPORT :	2. EXPIRATION (AAAA-MM-JJ) :
3. NOM (FIGURANT SUR LE PASSEPORT) :	
4. PRÉNOM(S) (FIGURANT SUR LE PASSEPORT) :	
5. SEXE : HOMME      FEMME      AUTRE	6. DATE DE NAISSANCE (AAAA-MM-JJ) :
7. PAYS DE NAISSANCE :	8. CITOYENNETÉ :
9. PAYS DE RÉSIDENCE :	
10. ADRESSE POSTALE ACTUELLE :	
11. NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :	
12. EADRESSE ÉLECTRONIQUE :	
13. EMPLOYEUR ACTUEL :	
14. POSTE ACTUEL :	
15. NIVEAU DE SCOLARITÉ LE PLUS ÉLEVÉ ATTEINT : <b>Doctorat</b>	

B. ÉTUDES		
16. NOM DE L'UNIVERSITÉ OÙ LE DOCTORAT A ÉTÉ OBTENU :		
17. DATE D'OBTENTION/OU DATE PRÉVUE DE L'OBTENTION DU DOCTORAT (AAAA-MM-JJ) :		
18. NOM DU DIRECTEUR DE RECHERCHE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA :		
19. ADRESSE COURRIEL DU DIRECTEUR DE RECHERCHE :		
20. AVEZ-VOUS FAIT UN STAGE POSTDOCTORAL PRÉCÉDENT ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON (SI OUI, VEUILLEZ REMPLIR CI-DESSOUS)		
21. STAGES POSTDOCTORAUX PRÉCÉDENTS		
NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	DATE DE DÉBUT (AAAA-MM-JJ)	DATE DE FIN (AAAA-MM-JJ)

C. RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE	
22. TITRE DU POSTE : <b>Stagiaire postdoctoral</b>	
23. RAISON DE LA VISITE :  Ce ressortissant étranger vient à l'Université d'Ottawa en tant que stagiaire postdoctoral. Les stagiaires postdoctoraux sont dispensés de l'obligation d'obtenir une EIMT en vertu du code d'exemption <b>C44 - stagiaires postdoctoraux</b> .	
24. TÂCHES PRINCIPALES DU STAGIAIRE POSTDOCTORAL :	
25. QUALIFICATIONS DU STAGIAIRE POSTDOCTORAL (COMPÉTENCES ET EXPÉRIENCE) :	<b>DOCTORAT REQUIS</b>
26. ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA :	
27. DATE PRÉVUE DE DÉBUT (AAAA-MM-JJ) :	
28. DATE PRÉVUE DE FIN (AAAA-MM-JJ) :	
29. DURÉE (NOMBRE DE MOIS) :	

D. RÉMUNÉRATION	
30. RÉMUNÉRATION DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA : (MONTANT ANNUALISÉ)	MONTANT :
31. SOURCE DE RÉMUNÉRATION EXTERNE (PREUVE REQUISE) :	MONTANT :

E. RENSEIGNEMENTS SUR LE DÉPARTEMENT OU LA FACULTÉ	
32. FACULTÉ :	
33. DÉPARTEMENT :	
34. NOM DE LA PERSONNE-RESSOURCE :	
35. TÉLÉPHONE :	36. COURRIEL :
37. FDM COMPLET POUR LES FRAIS DE CONFIRMITÉ DE LA DEMANDE DE PERMIS DE TRAVAIL :	
FONDS	CENTRE DE COÛTS
SUBVENTION	
38. NOM DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COTE BUDGÉTAIRE :	

**F. SIGNATURE:** En apposant votre nom, vous attestez, au meilleur de votre connaissance, la véracité et l'exactitude de l'information dans ce document.

39. DIRECTEUR DE RECHERCHE                      JE CONSENS

40. DATE (AAAA-MM-JJ) :

41. NOM :

42. STAGIAIRE POSTDOCTORAL                      JE CONSENS

43. DATE (AAAA-MM-JJ) :

44. NOM :

**G. STATUT DU STAGIAIRE POSTDOCTORAL**

45. DEMANDE INITIALE	
46. RENOUELEMENT/PROLONGATION	<b>RENOUELEMENT/PROLONGATION :</b> Pour pouvoir continuer de travailler en vertu du statut implicite, le stagiaire postdoctoral doit présenter une demande de renouvellement ou de prolongation avant la date d'expiration du permis de travail en vigueur. De plus, les conditions de travail DOIVENT demeurer les mêmes. S'il y a de nouvelles conditions de travail, le ressortissant étranger ne pourra pas travailler entre la date d'expiration de son permis de travail et l'entrée en vigueur du nouveau permis. Les demandes de renouvellement ou de prolongation devraient être présentées quatre mois avant la date d'expiration du permis.  <a href="#">CONSULTEZ LES DÉLAIS DE TRAITEMENT</a>
47. NUMÉRO DU PERMIS DE TRAVAIL ACTUEL :	
48. ENTRÉE EN VIGUEUR (AAAA-MM-JJ):	
49. EXPIRATION (AAAA-MM-JJ):	
<b>Dispense de permis de travail : C44 – Stagiaire postdoctoral</b>	

**POUR USAGE INTERNE**

PRÉ-APPROBATION PAR CESP :                      OUI                      NON PAR :                      DATE (AAAA-MM-JJ) : COMMENTAIRES :	VALIDATION PAR IMMIGRATION RH :                      OUI                      NON PAR :                      DATE (AAAA-MM-JJ): COMMENTAIRES :
--	--